



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÈRE

Téléphone: 418 629-5705

Télcopieur: 418 629-3220

—♦—
362, de la Fabrique
Sainte-Ère (Québec)
G0J 2P0

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NUMÉRO # 310-2018
ÉTABLISSANT UN CODE D'ÈTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE
DES ÉLUS MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée directrice générale et secrétaire trésorière de la municipalité de Sainte-Ère que :

Le 2 octobre 2018, le conseil de la municipalité de Sainte-Ère a adopté le règlement numéro 310-2018 établissant un code d'èthique et de déontologie des élus municipaux.

L'objet de ce règlement est d'établir un nouveau code d'èthique et de déontologie des élus municipaux conformément à la loi et de remplacer celui adopté par les règlements numéro 245-2011, 270-2014 et 290-2016.

Ce règlement est déposé au greffe de la municipalité, 362 de la Fabrique à Sainte-Ère où toute personne intéressée peut en prendre connaissance entre 8h00 et midi et entre 13h00 et 16h00 du lundi au jeudi.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
DONNÉ À SAINTE-ÈRE
CE 3^{ème} JOUR D'OCTOBRE 2018

Marjolaine Pronovost, directrice générale
et secrétaire-trésorière